ID: 040-214002966-20250701-DEC64_20250701-AU

<u>DECISION 40.296 COM /2025 n° 64</u> Attribution de concession caveau – Cimetière communal

Le Maire de la Commune de SEIGNOSSE, Pierre PECASTAINGS,

VU la délibération n° 19 en date du 31 mars 2025 transmise et reçue au contrôle de légalité préfectoral le 04 avril 2025 donnant délégation à Monsieur le Maire durant la durée de son mandat et le chargeant, conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Locales, notamment de prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières,

VU la décision 40296 COM/24 n°58 en date du 18 novembre 2024 relative aux nouveaux tarifs des cimetières de Seignosse,

VU la demande présentée par : Civilité : Monsieur et Madame Nom : MULLER/MULLOR Prénoms : Daniel et Elisabeth

Date de naissance : 08/12/1948 et 24/03/1949

Adresse du domicile : 14 avenue des Grahoues 40510 SEIGNOSSE

DECIDE:

<u>Article 1^{er}:</u> d'accorder au nom du demandeur susvisé une concession caveau dans le cimetière n° 3 communal de Seignosse – à compter du 1^{er} juillet 2025, à titre de concession nouvelle.

- Concession n° 457
- Emplacement n° 3 sur plan
- Cimetière n° 3

Article 2 : Cette concession trentenaire est accordée moyennant la somme de 300 euros.

<u>Article 3:</u> Le produit perçu à l'occasion de l'octroi de la concession sera imputé en totalité par la Commune.

<u>Article 4:</u> Une ampliation sera adressée à Monsieur le Trésorier de Saint-Vincent-de-Tyrosse, Receveur de la Commune et au titulaire de la concession.

Le Maire

- peut certifier, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cette décision qui sera affichée ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans le délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département

Fait à Seignosse, le 1er juillet 2025

L'acquéreur,
Nom : MULLER et MULLOR
Prénom : Daniel et Elisabeth

Le Maire,
Pierre PECASTAINGS

Mairie de Seignosse - 1998, avenue Charles de Gaulle - 40510 Seignosse - France tél. : 05 58 49 89 89 - fax : 05 58 49 89 80 - mairie@seignosse.fr - www.seignosse.fr Horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30